

RELATIONS REFORMULANTES ET JEU DE POSITIONNEMENT DANS LE SYSTEME DIAPHORIQUE

Par

IRIE BI GOHY MATHIAS

Département de Lettres Modernes

Université de Bouaké république de Côte d'Ivoire

INTRODUCTION

Dans l'énoncé et dans son système, les contraintes grammaticales mobilisent le concept de «métalangage» qui incorpore celui de « domaine de référence.» Dans les faits, ce sont les unités métalinguistiques qui participent à la reformulation des idées exprimées (expressément ou peut-être accidentellement) en vue d'assurer la continuité thématique. A la faveur de cette reprise d'informations, les « désignateurs dépendants » fonctionnent en coréférence avec des vocables initiaux usuellement appelés « reformulés » ou « désignateurs autonomes. » Dans cette relation reformulante, se signale un jeu de positionnement: l'antéposition ou la postposition du désignateur autonome. Ce paradigme positionnalisant construit, respectivement, les images d'anaphore et de cataphore. C'est ce double positionnement que Michel MAILLARD¹ a regroupé sous le terme hyperonymique de «diaphore.» Comment la relation reformulante dans son jeu de positionnement des unités métalinguistiques participe-t-elle à la dynamique énonciative? Le support de cette réflexion sera composé de *La Bible et le fusil* de Maurice BANDAMAN² et *Les Soleils des indépendances* d'Ahmadou KOUROUMA³. Ils sont le lieu d'une véritable interférence codique entre le français et les langues locales ivoiriennes (Akan pour BANDAMAN et Malinké pour KOUROUMA). Par ailleurs, ils témoignent d'un double phorocité (endophorique : on parlera de co-texte ; et exophorique : on parlera de contexte). Cette réflexion empruntera le tracer suivant : Prolégomènes sur la notion de contexte (I), relation

¹ MAILLARD (Michel), « Essais de typologie des substituts diaphoriques » in *Langue française n°21*, Paris, Larousse, pp. 55 - 71

² BANDAMAN (M.), *La Bible et le fusil*, Abidjan, CEDA, 1996.

³ KOUROUMA (A.), *Les Soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1970

reformulante cotextuelle ou endophorique (II) et relation reformulante contextuelle ou exophorique (III).

I – PROLEGOMENES SUR LA NOTION DE CONTEXTE

La notion de «contexte» renvoie à l'entourage linguistique d'un élément et décrit les unités phoniques, les mots ou séquences de mots au sein de l'énoncé où il apparaît. Autrement dit, le contexte est la série des unités qui précèdent l'énoncé et qui le suivent. C'est aussi, au sein d'un discours, le ou les énoncés qui précèdent et qui suivent immédiatement l'énoncé considéré comme principal. Se dégagent, alors, le contexte au sens restreint qui est le contexte immédiat et le contexte au sens large qui est celui de l'environnement.

Dans cette acception, le terme « contexte » est parfois remplacé par celui de «co-texte» et désigne le « contexte verbal » à la différence, élément exophorique, du « contexte situationnel », qui désigne l'ensemble des circonstances dans lesquelles se produit un acte d'énonciation: situation culturelle et psychologique, expériences et connaissances du monde ; représentations mutuelles que chacun se fait de son ou de ses interlocuteurs, etc.

De là, on en arrive à parler de « contexte social », d'utilisation de la langue pour renvoyer à l'ensemble des conditions sociales qu'il convient de prendre en compte à la manière de la socio-linguistique, pour expliquer les relations entre le comportement social et le comportement linguistique des sujets parlants.

I-1 – La notion de « contexte » dans les grammaires syntagmatiques

La notion de « contexte » a, d'abord, été appréhendée dans un sens technique. Les théories linguistiques caractérisaient, ainsi, les propriétés des grammaires formelles utilisées pour décrire la syntaxe des langues.

En effet, les générativistes, ici, avec à leur tête Noam CHOMSKY, inaugurent les « grammaires dites syntagmatiques » ou grammaires de constituants. Il s'agit, pour eux, de décrire la base

de la composante syntaxique¹. Les règles des grammaires syntagmatiques caractérisent certaines catégories dans les termes de leurs constituants.

Exemple :

«Il y aurait du parti unique(1), du Sous-préfet (2), de la contre-révolution(3) dans la sauce(4) ; et Diamourou(5) en oubliait » (*Les Soleils des indépendances*, p. 131)

Les groupes nominaux (que nous avons souligné ci-haut) sont tous constitués d'un déterminant (du (1) et (2)¹, de la (3)², la (4), Ø (5)³) et d'un nom (*parti unique* (1), *Sous-préfet* (2), *contre-révolution* (3), *sauce* (4), *Diamourou* (5)).

Il faut dire que les règles syntagmatiques sont des « règles de réécriture » de la forme générale XAY X XZY, qui signifie que l'élément A se réécrit Z dans le contexte X - Y. L'on en distingue deux types :

- Première règle : X et Y sont nuls.

Si X et Y sont nuls, les règles sont dites « indépendantes du contexte » ; ainsi la règle P X GN + GV⁴, qui s'applique sans aucune limitation contextuelle. C'est l'hypothèse de « grammaires indépendantes du contexte. »

Exemple :

« Le délégué étranger ignorant des coutumes malinké, se répétait, se redressait et rebondissait, inconciliant, toujours indomptable, comme le sexe d'un âne enragé. Fama devait – c'était les consignes et il ne voulait pas en entendre d'autres – s'agenouiller aux pieds du président du comité... » (*Les Soleils des indépendances*, p.135)

Segmentons cet extrait en propositions indépendantes :

- (1) Le délégué étranger ignorant des coutumes malinké, se répétait.
- (2) Le délégué étranger ignorant des coutumes malinké, se redressait.
- (3) Le délégué étranger ignorant des coutumes malinké, rebondissait.

¹ Ces grammaires s'opposent aux « Grammaires transformationnelles » qui, elles, transforment les phrases de base en phrase dérivées.

¹ Le déterminant *du* est la forme contractée de la préposition *de* et de l'article défini *le* : on dit qu'il y a fusion entre l'article et la préposition.

² *De* et *la* dans cette suite syntaxique, forment un groupe solidaire qui détermine le substantif *contre-révolution* : on dit qu'il y a cohabitation entre la préposition et l'article.

³ Dans le cas d'espèce, le déterminant n'est pas matérialisé. L'explication est toute simple : *Diamourou* est un nom propre de personne et en de telles circonstances le déterminant est effacé.

⁴ Ici, Phrase se réécrit Groupe nominal + Groupe verbal

On voit bien que quel que soit l'environnement linguistique (il n'y a qu'à s'en référer à la taille de la francophonie où *Les Soleils des indépendances* est lu) ces phrases sont toutes engendrées à partir de cette règle.

- Deuxième règle: X et Y ne sont pas nuls.

Si X et Y ne sont pas nuls, les règles dont dites «dépendantes du contexte» ; ainsi la règle V XVtr / - GN¹, qui ne s'applique que dans le contexte d'un groupe nominal. C'est l'hypothèse des » grammaire dépendante du contexte. »

Exemple :

« Un ancien de la caste forgeron serait descendu du pays avec une petite canne (1), il aurait tapé le corps avec la canne (2), l'ombre aurait réintégré les restes (3), le défunt se serait levé (4). On aurait remis la canne au défunt (5) qui aurait emboîté le pas à l'ancien... (6)» (*Les Soleils des indépendances*, p. 10)

D'après cette deuxième règle, « Un ancien de la caste forgeron serait descendu du pays avec une petite canne (1) », «Un ancien de la caste forgeron aurait tapé le corps avec la canne (2)» / « L'ombre aurait réintégré les restes (3)» / « Le défunt se serait levé (4) »/ « on aurait remis la canne au défunt (5) », « Le défunt aurait emboîté le pas à l'ancien... (6) » sont des phrases possibles au contraire, des phrases du type « un ancien de la caste forgeron serait descendu »¹, « il aurait tapé » ou « l'ombre aurait réintégré », « le défunt se serait levé », « on aurait remis », « le défunt aurait emboîté. »

I-2- La notion de « contexte » en logique linguistique et en sémantique et pragmatique linguistiques

I-2-1- La notion de « contexte » en logique linguistique.

La logique linguistique a été initiée, à la fin du XIXème siècle par le logicien allemand Gottlob FREGE². Ce dernier a montré

¹ Verbe se réécrit verbe transitif s'il est suivi d'un groupe nominal

¹ Cet emploi absolu du verbe descendre n'est possible que si le référent diaphorique est connu. Il va sans dire que son emploi ne peut se faire indépendamment du contexte de son énonciation ; procéder autrement serait une anomalie grammaticale.

² Professeur de mathématiques à l'Université d'Iéna, Gottlob Frege est le fondateur de la logique moderne ou logique mathématique, selon l'appellation due à Giuseppe Peano et universellement admise. Longtemps méconnus, ses travaux furent révélés au public

l'inadéquation de l'identité dans certains types de contextes, remettant du coup, en cause la définition de l'identité telle qu'énoncée par les logiciens et qui dit que «lorsque deux objets sont identiques, tout ce qui est vrai de l'un l'est également de l'autre.»

Exemple :

« Balozo laissa Ahika sur le seuil de la maison et entra dans sa chambre. Le jeune garçon passa quelques moments à méditer ces pensées, attendit que son tuteur ressortit de sa chambre. » (*La Bible et le fusil*, p. 79)

Dans cette séquence, « Bolozo » et « tuteur [de Ahika] » désignent la même personne. Par conséquent, il devrait être possible de substituer l'une de ces unités lexicales à l'autre sans modifier la valeur identificatoire de la personne désignée. C'est ainsi de « Ahika » et de « le jeune garçon. » Ainsi, les propositions « Bolozo est le tuteur d'Ahika » et « Ahika est un jeune garçon » sont vraies. En effet, pour chacune de ces propositions, les référents « bolozo » et « Ahika » ne sont pas

savant par Bertrand Russell, qui consacra à l'examen de quelques idées propres à Frege l'appendice B des *Principles of Mathematics* (1903). L'œuvre ne peut être classée sous aucune des rubriques usuelles, car le génie de Frege fut de poursuivre selon une analyse entièrement neuve une seule question, le fondement de l'arithmétique, en toutes ses ramifications. Trois domaines, cependant, se partagent son héritage : à la mathématique, il donna la première définition satisfaisante du nombre cardinal, celle de la suite ordinaire, analogue à la chaîne de Dedekind et, parallèlement aux travaux de Cantor, une théorie non formelle des ensembles que Zermelo a authentifiée ; en logique, il créa le calcul axiomatique des propositions, la théorie de la quantification et les rudiments de la syntaxe logique ; enfin, composant la proposition à partir d'un concept (ou fonction) saturé par un argument, il mit fin à l'aristotélisme logique, qui analyse tout énoncé en une combinaison de termes, et à l'ontologie associée à une telle analyse. En particulier, il donna les critères qui distinguent le concept de l'objet, vidant de son contenu la querelle sur la réalité des universaux. Ce regard neuf sur les langues bien faites ainsi que la distinction entre le sens et la dénotation d'une expression sont, conjointement à d'autres influences, à l'origine de la philosophie analytique anglo-saxonne et de la philosophie française du concept. (Sur FREGE lire: DUMMET (M.), *Frege : Philosophy of Mathematics*, Cambridge (Mass.), Harvard Univ. Press, 1991 ; *Les Origines de la philosophie analytique*, trad. de l'all., Paris, Gallimard, 1991 / HILL (C.O.), *Word and Object in Husserl, Frege and Russell*, Athens, Ohio Univ. Press, 1991 / LARGEAULT (J.), *Logique et philosophie chez Frege*, Paris, Minit, 1970 / DE ROUILHAN (P.), *Frege, les paradoxes de la représentation*, Paris, Minit, 1988 / THIEL (C.), *Sinn und Bedeutung in der Logik Gottlob Freges*, Meisenheim am Glan, 1965.

différents de leur sens respectifs « tuteur d'Ahika » et « le jeune garçon ». Ici, le sens n'est pas soumis à un jeu vertigineux où il apparaîtrait par marcotte, mais est d'une appréhension directe grâce à l'emploi du verbe « être ». Ce verbe qui introduit une description, rend compte, en ce contexte, de l'essence ou de l'état des êtres désignés.

Dans ce type d'égalité, FREGE relève que la non-modification de la valeur de vérité de la proposition résultante n'est pas toujours évidente. Pour lui, « Napoléon » étant à la fois « le vainqueur d'Austerlitz » et « le vaincu de Waterloo » l'une de ces deux descriptions définies peut être substituée à l'autre. Cependant, si la proposition « Pierre sait que Napoléon est le vainqueur d'Austerlitz » est vraie, il peut se trouver que la proposition « Pierre sait que Napoléon est le vaincu de Waterloo » soit fausse. Tout dépend, en la situation, des connaissances historiques de Pierre. Il y a donc là un paradoxe. FREGE propose pour le résoudre, de distinguer le référent d'une expression (l'entité qu'elle désigne) et son sens. Dans l'exemple de référence: « Napoléon », « le vainqueur d'Austerlitz » et « le vaincu de Waterloo » ont le même référent mais des sens différents. Or c'est précisément le sens qui est en jeu dans certains types de contextes, dits « contextes opaques », tels les verbes d'attitude propositionnelle comme savoir, dire, penser, etc. La substitution de deux termes à référent identique, mais de sens différent, peut alors donc conduire à modifier la valeur de vérité de la *proposition* comme le vulgarisent nombre d'études logico-sémantiques¹.

I-2 – 2 – La notion de «contexte» en sémantique et pragmatique linguistiques

En sémantique et en pragmatique linguistiques¹, la notion de « contexte » joue un rôle central. Sa prise en compte permet

¹ DE ROUILHAN (P.), *Frege, les paradoxes de la représentation*, Paris, Minuit, 1988, p.136

¹ Le courant pragmatique s'inscrit, au départ, dans une mouvance anglo-saxonne, dont les pionniers furent, du côté de la sémiotique, Charles Sanders Peirce (1839-1914) et Charles William Morris, et, du côté de la logique, Rudolph Carnap (1891-1970) ; mais c'est surtout en s'inspirant de la « philosophie analytique », plus particulièrement sur la lancée de la « philosophie du langage ordinaire » de l'école d'Oxford, que s'est développée la pragmatique linguistique, dont les représentants les plus connus sont John Austin (1911-

notamment de prédire le sens d'un terme polysémique, ou de différencier les sens, proches mais non totalement identiques, de termes « quasi synonymes. » Ainsi, on parlera d'une « mort héroïque », de « la mort du loup », de « la mort du petit commerce », mais d'un « certificat de décès » ou d'un magasin « fermé pour cause de décès » ; de tels contextes permettent de voir que « mort » désigne la cessation de la vie (d'un humain ou d'un animal) et les circonstances de cette fin, ou par extension la fin d'une activité, alors que « décès » renvoie au seul terme de la vie humaine, considéré sous l'angle officiel et institutionnel.

Nombreux sont les travaux de sémantique et de pragmatique linguistique consacrés au rôle du contexte dans la construction du sens en discours : dans cette perspective, le sens est appréhendé comme le résultat de l'interaction dynamique de l'ensemble des unités linguistiques co-présentes dans les énoncés.

II – RELATION REFORMULANTE COTEXTUELLE OU ENDOPHORIQUE

La diaphore est, par de nombreux grammairiens dont MAILLARD, reconnue comme une entité autonome démontrant, dans un corpus, l'occurrence de l'opposition anaphore / cataphore.

Selon *Le Littré*, la diaphore est une « figure de rhétorique où l'on répète un mot déjà employé en lui donnant une nouvelle nuance de signification. »² On voit bien là l'existence de deux entités, au

1960) et John Searle (né en 1932), ainsi qu'Oswald Ducrot en France. En observant le langage en acte, ces auteurs cherchent à retrouver les traces linguistiques de certains mécanismes généraux dont ils construisent la théorie. D'où la théorie des actes de langage : préférer une énonciation, c'est accomplir un certain type d'acte illocutoire (ordre, promesse...) et perlocutoire (convaincre, intimider...); d'où aussi la théorie de la présupposition et de l'implication du sens. Les travaux pragmatiques ont été très largement orientés, récemment, vers l'étude des interactions communicatives, c'est-à-dire des principes qui régissent les échanges entre interlocuteurs, par exemple dans les dialogues ou les conversations, ce qui a conduit à intégrer des considérations d'ordre ethnosociologique et psychologique.

² LITTRÉ (E.), *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Encyclopedia Britannica France, 2004, p.1711. Ce mot désigne aussi en zoologie un genre de lépidoptères nocturnes, un genre de diptères. L'analogie est frappante : ces insectes sont « caractérisés par deux

CATAPHORE

I - 1 - Relation reformulante cotextuelle par antépositionnement ou positionnement «avant»

La reformulation cotextuelle par antéposition des constituants de l'énoncé opère par une substitution, un remplacement à rebours, c'est-à-dire par anticipation d'une unité linguistique micro ou macro-segmentale par une autre de nature différente. Elle inaugure dans la logique de l'énoncé une dynamique régressive, c'est-à-dire qu'on part de l'inconnu au connu. On procède alors par anticipation pronominale ou par anticipation synonymique conceptuelle ou résomptive.

I - 1 - 1 - Anticipation pronominale

C'est une construction désormais classique de la cataphore. Elle consiste à annoncer en position avancée (parfois initiale) un constituant linguistique qui sera développé plus tard dans l'énoncé. Le substituant prend alors la forme d'un pronom qui intègre intimement les marques de genres et de nombres ainsi que de personne du substitué.

Exemples :

1 - « Il n'a droit à aucune prière, ce chef rebelle qui a été tué par le patriarche. » (La Bible et le fusil, p.135)

2 - « Comment la traduire, cette douleur qui me pourfend ? Ha ! Ha ! Comment la décrire, cette nuit de mort collective, holocauste ! » (La Bible et le fusil, p.169)

3 - « Lui, Fama, délirait, rêvassait, mourait » (Les Soleils des indépendances, p.131)

Dans le deuxième exemple, le représentant pronominal « la » fonctionne comme complément d'objet direct. Sa forme réduite dite conjointe (à l'élément qu'il représente « cette douleur qui me pourfend », « cette nuit de mort collective, holocauste », en son genre, en son nombre, en sa personne) facilite (ou peut-être

motive) sa position avant le verbe et avant le représenté qu'il annonce en terme d'énigme. On dira alors que l'anticipation pronominale a une fonction ou une valeur énigmatique : le pronom donne des indices (genre, nombre, personne) d'un mystère que l'on découvre plus tard et qui se réalise pleinement dans le représenté-postcédent.

Cette explication peut-être aussi réservée pour le premier et pour le troisième exemple. Dans cet exemple, le pronom est sujet de verbe. Ainsi, la position de « il » et de « lui » montre clairement que ces pronoms, dans leur apparition respective, s'inscrivent dans le schéma d'une cataphore : ils anticipent et annoncent le nom, qui lui est juxtaposé (exemple 3) et auquel il est coréférent. Cette pratique jouit d'une syntaxe particulière dans « lui, Fama... » : la linéarité est rompue, disloquée.

A ce niveau, peut s'élever le débat sur l'existence d'une distorsion notamment quand à la suite de verbes impersonnels ou unipersonnels apparaît un élément linguistique dit sujet réel reléguant ainsi le pronom en position frontale au rang de sujet apparent.

Exemple :

« Il y aurait du parti unique, du Sous-préfet, de la contre-révolution dans la sauce ; et Diamourou en oubliait. » (*Les Soleils des indépendances*, p.131)

Dans cet énoncé, on remarque la présence de la formule phrastique si chère aux conteurs, « il y a (aurait). » C'est un tour lexicalisé, désormais complexe unitaire. Cet élément appelle un complément nécessaire au lieu de rappeler un élément antérieur. Et c'est en ce sens qu'il est cataphorique¹. O conviendra alors que ce complexe phrastique a une valeur mémorielle.

En général, les verbes impersonnels ne peuvent être soumis à cette analyse que lorsqu'on leur applique une désabsolutisation. En effet, par une hypostase recatégorisante, les verbes impersonnels, naturellement employé absolument, c'est-à-dire

¹ RIEGEL (M.), PELLAT (J.-C.), RIOUL (R.), *Grammaire méthodique du français*, Paris, QUADRIDGE / PUF, 2009, p.287

sans dépendance, sont désormais dans un emploi relatif, non-absolu, l'action du verbe étant reportée sur une dépendance en position 3. En cette hypothèse, on peut avancer, non sans prudence, que la dépendance (sujet réel ; complément) est en même temps son « leader » (sujet apparent ; sujet).

I - 1 - 2 - Anticipation synonymique conceptuelle ou résumptive ou associative

Moins courant dans la langue française, ce procédé de reformulation cataphorique ne procède pas par réduction d'un élément linguistique, mais par remplacement par un terme synonyme qui le résume ou le conceptualise. Dans la pratique, l'élément d'anticipation qui conceptualise ou résume ce qui suit, lui associe une définition ou des périphrases synonymiques ou des éléments qui le composent.

Exemple :

« Tout cela dans un vacarme à arracher les oreilles : klaxons, pétarades des moteurs, battements pneus, cris et appels des passants et des conducteurs. » (*Les Soleils des indépendances*, p.11)

Ce type de reformulation a une géométrie synecdochique. Elle repose sur une relation de tout à une partie. Ici, au mot « vacarme » annoncé en première position est associée une déclinaison paradigmatique du mot « bruit » en ses différentes formes : « klaxons », « pétarades », « battements », « cris », « appels. »

I - 2 - Relations reformulantes cotextuelles par postpositionnement ou positionnement «après.»

Les reformulations cotextuelles par postposition des constituants de l'énoncé opèrent par une substitution, un remplacement à progression, c'est-à-dire par postposition d'une unité linguistique micro ou macro-segmentale par une autre de nature différente. Elle inaugure dans la logique de l'énoncé une dynamique progressive, c'est-à-dire qu'on part du connu à l'inconnu. Ce type de relation reformulante opère par la reprise assurée par des éléments linguistiques grammaticaux. Dans la macrostructuration

du récit la relation reformulante est énonciative ou narratologique.

I – 2 – 1 – La reprise par le jeu sur les unités grammaticales

Cet aspect de la reformulation s'adosse à ce qui est désormais traditionnel, à savoir la reformulation nominale, la reformulation pronominale.

1 – 2 – 1 – 1 – La reformulation nominale

La reformulation nominale, dans cette réflexion, s'intéressera aux formes nouvelles que prend l'élément représenté dans la réalité de leur postpositionnement. En la matière, on s'arrêtera à la reformulation nominale par réduction ou par adjonction

Dans la reformulation nominale par réduction, par adjonction ou par caractérisation, on procède soit par retranchement d'un élément du groupe nominal, soit par adjonction d'un caractérisant ou d'un modificateur.

Exemples :

1 – « Mamie Awlabo s'était levée. A travers la fenêtre, le hululement d'un hibou – un vrai celui –là. Awlabo avait paru dans la cour et, devant elle, des brindilles craquaient. » (*La Bible et le fusil*, p.7)

La reformulation « Awlabo » n'intègre pas le terme « mamie » de la première formulation « Mamie Awlabo » à qui elle est postposée.

2 – « Fama Doumbouya ! vrai Doumbouya, père Doumbouya, mère Doumbouya, dernier et légitime descendant des princes Doumbouya du Horodougou, totem panthère, était un « vautour ». Un prince Doumbouya. » (*Les Soleils des indépendances*, p.11)

Au départ de cette description, le nom « Fama Doumbouya ». Plus tard, dans l'énoncé le patronyme Doumbouya est retenu pour être soumis au jeu des modifications, modus operandi des griots, des griots Malinké. On constate que la modification est

d'abord l'affaire d'un adjectif qualificatif, élément variant de la langue française, pour se cristalliser voire se formaliser dans une pratique atypique de la caractérisation du nom par le nom. En fait, d'ordinaire le modificateur ou le caractérisant nom apparaît dans une structure complément de nom ou de détermination (... princes du Horodougou...). La nouveauté, ici, - en tout cas dans la réalité de la langue française normative - les caractérisants nom sont immédiatement liés au nom caractérisé et le précède en termes d'indicateurs désignationnels à valeur généalogique. Ainsi, toutes les reformulations de « Fama Doumbouya » se situent après lui, et apportent chacune à son apparition, une information nouvelle sur le désigné initial.

I - 2 - 1 - 2 - Reformulation pronominale

Comme ci haut, cette reformulation se construit selon le schéma classique de l'anaphore : Représenté - représentant.

Exemple :

«Salimata avait été heureuse des mois et des mois ; elle avait exulté ; elle avait été enceinte, avait eu un ventre et tout ce qui apparaît chez la femme qui attend. Elle s'était présentée à la maternité ; elle avait été examinée et reconnue enceinte. » (*Les Soleils des indépendances*, p.59)

Dans cet exemple, la reprise anaphorique est assurée par le pronom personnel «elle.» Ce pronom reformulant fait son apparition après l'élément de référence « Salimata.» L'antécédent « Salimata » est à gauche dans la structuration du texte tandis que le représentant anaphorique est situé à droite dans la suite de l'énoncé. Peut-être ces ordonnancements participent-ils de la structuration du texte et permettent de le déterminer ?

I - 2 - 2 - Relation reformulante énonciative ou narratologique

La présente approche inaugurerait une grammaire du récit ou de la narration, ou plus précisément, une syntaxe du récit ou de la narration. Elle se fixerait pour objectif de décrire la combinatoire du récit ou de la narration mais surtout selon l'ordonnement des éléments combinés. Elle inscrirait l'énoncé dans une sorte de

dynamique diachronique pour évaluer les événements qui précèdent les autres et établir ainsi une linéarité systémique.

I – 2 – 2 – 1 : La norme : le respect de la linéarité de la succession des événements relatés

La linéarité narratologique postule l'existence d'une sorte de degré zéro qui serait un état de parfaite coïncidence temporelle entre récit et histoire¹. Ce postulat indique que les événements narrés le sont tels qu'ils se sont déroulés et succédés dans le réel ou dans l'imaginaire logique de l'auteur de la narration. Les auteurs s'y essaient dans leur restitution des événements vécus ou imaginés ou dont l'expérience générale fournit la logique. Ils s'astreignent alors, à réaliser une relation de reformulation avec le trait caractéristique [+ conforme] : le réel écrit est alors le réel vécu.

Exemple :

« Il passait des nuits blanches, se levait chaque matin épuisé. » (*La Bible et le fusil*, p.104)

Dans cet énoncé narratif, le premier événement, logiquement et chronologiquement, précède le second: la linéarité est respectée. Ici, se profile une anaphore dans l'événement du second segment, qui reprend idéellement et intégrativement l'événement du premier segment : se lever suppose avoir été couché et intègre cette idée dans son procès sémantique. On note également que cet énoncé présente le procès comme se produisant régulièrement. On parlera, ici, d'une anaphore à procès itératif.

Exemple :

« Oui, Monsieur le président, les pluies ont été généreuses et abondantes (E1), les récoltes ont été bonnes (E2), notre balance commerciale est largement excédentaire (E3). » (*La Bible et le fusil*, p.85)

Les propositions qui composent cette phrase-énoncé, inscrivent les événements dans une succession logique progressive :

1^{er} stade : (E1)

¹ GENETTE (Gérard), *Figures III*, Paris, Seuil, 1972, p.79

2^{ème} stade : (E2)

3^{ème} stade : (E3)

(E3), dans sa formulation, suppose la reformulation de (E2) et l'intègre ; (E2) suppose la reformulation de (E1) et l'intègre. Ces trois éléments forment alors une sorte d'anaphore filée qui rend compte de ce qui arrive logiquement quand tous les sont réunis.

Exemple :

« Puis, il détourna son regard de la jeune femme pour ne revoir dans son esprit que le souvenir de cette nuit où Monika s'était glissée dans son lit. » (*La Bible et le fusil*, p. 141)

Le verbe « revoir », ici, introduit une idée de reprise, de reformulation d'une chose déjà faite. En effet, l'analyse synchronique du verbe « revoir » révèle qu'il est constitué par préfixation. Au verbe « voir » qui en constitue la base lexicale, il a été adjoint le préfixe significatif «re- ». Ce préfixe signifie de nouveau. En ce sens, « revoir », c'est voir de nouveau. De la sorte, l'emploi de ce verbe inscrit la suite dépendante (ici, « le souvenir de cette nuit où Monika s'était glissée dans son lit. ») dans une logique de reprise, de reformulation fidèle ou infidèle. Il y a une anaphore et l'élément de reformulation est situé après l'élément reformulé.

Dans la réalité de cette relation reformulante, le positionnement des reformulants et des reformulés répond à une linéarité qui est la réplique de la succession réelle ou logique des événements relatés. Dans une autre réalité, la linéarité est éprouvée.

I – 2 – 2 – 2 : La distorsion : le non-respect de l'ordre initial des événements

Dans les distorsions narratologiques, toute chronologie normale, linéaire fait place à une chronologie non-linéaire, brisée. Cette procédure grammaticale sert à fixer un événement qui a lieu dans le passé mais que l'on entend faire revivre en le montrant comme s'il se passait au moment même où on le présente. Gérard GENETTE parle à ce propos d' « *anachronie narrative* »¹ qu'il définit comme « *discordance entre l'ordre de l'histoire et celui du récit* ».

¹ GENETTE (Gérard), op.cit., p.79

Si l'on considère, alors, le récit comme la reformulation (fidèle ou infidèle), la relation entre le réel vécu et le réel écrit devrait normalement être conforme et opérer le même ordre. Cela peut se concevoir par exception pour trois raisons qui sont loin d'être contradictoires :

- 1^{ère} raison : au moment où les événements sont écrits, ils sont déjà passés. Autrement dit, on ne peut saisir les événements « in vivo », c'est-à-dire dans leur actualité dans le récit mais plutôt « in retro ». Les unités linguistiques qui les reprennent et les (re-) forment ne rendent pas véritablement compte de la réalité décrite.
- 2^{ème} raison : les descriptions subissent l'influence du narrateur qui impactent son récit de ses subjectivités
- 3^{ème} raison : l'existence dans les récits d'éléments de rappel ou d'anticipation.

Exemple :

« ... ce camp ne saura jamais être dit. D'abord, on y perdait la notion de durée. Un matin, on comptait qu'on y avait vécu depuis des années ; le soir trouvait qu'on y était arrivé depuis des semaines seulement. Et cela parce qu'on débarquait, toujours presque mourant, l'esprit rempli de cauchemars, les yeux clos, les oreilles sourdes. Puis on y passait des jours... » (*Les Soleils des indépendances*, p.159)

Il y a là une cataphore des événements, c'est-à-dire que la succession des événements n'est pas progressive mais régressive : les unités linguistiques reformulantes se trouvent en position d'anticipation par rapport aux éléments reformulés.

En somme, dans la réalité de l'énoncé pris en lui-même comme objet de l'analyse se profile des reformulations dont l'appréhension des implications et notamment des implications de positionnements sont à la seule structure du texte. D'autres ont leurs justifications hors du texte.

III – RELATION REFORMULANTE CONTEXTUELLE OU EXOPHORIQUE

La relation qui se construit dans les reformulations contextuelles ou exophoriques implique soit une référenciation déictique contextuelle ou une reformulation idéale.

III – 1 - La référenciation déictique contextuelle

La référenciation déictique contextuelle prend forme dans l'anaphore fidèle lorsque dans la composition du substantif représenté, on remplace le déterminant article par un déterminant adjectif démonstratif. Ce dernier fonctionne encore en ce contexte comme déictique, c'est-à-dire comme unité linguistique « dont le sens implique obligatoirement un renvoi à la situation d'énonciation pour trouver le référent visé »¹

En effet, on admet que l'emploi des déictiques contextuels se trouve fondé lorsque le nom répété se trouve dans l'entourage immédiat.

Exemple :

« J'étais là, moi, président et doyen du jury, et je vis dans l'auditoire un homme secouer sa tête, faire une moue de guenon. Le président prononça le mot démocratique. » Cet homme, je me rappelle l'avoir vu hier. » (*La Bible et le fusil*, p.6)

Dans cet extrait, la première apparition du personnage à travers l'expression « un homme » répond au souci de le présenter au lecteur. Ce n'est pas un être commun (cf. caractérisation). Mais, dès que ce préalable est établi, on passe à l'emploi des déictiques contextuels. Le nom répété se trouvant dans l'entourage immédiat, il est logique qu'on retrouve la formule « cet homme. » Le démonstratif est, ici, dans un emploi déictique, car « il désigne un référent présent dans la situation de discours ou accessible à partir d'elle. Il peut alors effectivement être accompagné d'un geste, d'une mimique ou d'un mouvement qui facilitent l'identification. »¹

III – 2 – La reformulation idéelle

La compréhension de la reformulation, ici, doit référer à une idée déduite empiriquement ou par rapprochement idéal de

¹ KLEIBER (G.), *Problèmes de références. Descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck, 1981, p.12

¹ RIEGEL (M.) et alii, p.286

l'interprétation des informations rapportées par les phrases
constituant l'énoncé.

III – 2 – 1 - L'emploi d'un synonyme contextuel

Ici, le représenté et le représentant ne peuvent être d'emblée rapprochée : leur intimité n'étant pas, a priori, fondé. Ils dénotent, en fait, tous les deux, de réalités bien différentes. Cependant, les circonstances de leur emploi contribuent à les renvoyer à une même réalité. Ils deviennent synonymes seulement par leur contexte et par rapprochement déductif.

Soit cet extrait :

« Lui, Fama, né dans l'or, le manger, l'honneur et les femmes ! Eduqué pour préférer l'or à l'or, pour choisir le manger parmi d'autres, et coucher sa favorite parmi cent épouses ! Qu'était-il devenu ? Un charognard. C'était une hyène qui se pressait. » (*Les Soleils des indépendances*, p.12)

« Fama », « charognard », « hyène » ne sont pas synonymes. Mais dans le contexte de leur emploi, ces mots décrivent une série de synonymes. On parlera, ici, d'une synonymie contextuelle. En fait, dans leur contexte d'emploi, on découvre, pour chacun de ces mots, une nouvelle caractérisation du nom représenté ou l'établissement de son identité. Ils ont tous pour référent le nom Fama qui est dans cet énoncé en position avancée ou frontale, c'est-à-dire situé avant tous les éléments qui le reformule.

III – 2 - La circonscription idéelle ou le rapprochement empirique

Ce type de reformulation met à contribution le lecteur, l'allocutaire ou l'énonciataire. Il fera l'effort de rapprocher les reformulations de ce qu'il connaît ou de ce qu'il a vécu.

Exemple :

« Ils s'improvisèrent soldats, sortirent qui un fusil, qui un pistolet, qui une hanche pour combattre les envahisseurs. Quoique fragile, cette résistance décupla la ferveur des maquisards qui envahirent les marchés... » (*La Bible et le fusil*, p.51)

Dans cet exemple, les éléments énumérés en début d'énoncé (« Ils s'improvisèrent soldats ... les envahisseurs. »), ne renvoient pas expressément à « résistance. » On pourrait, ici, cristalliser

ces différents actes prépositionnés dans l'énoncé dans « la guerre » ou « le conflit ». On voit bien là que l'élément de reformulation idéale « résistance » rend compte non d'une reformulation cotextuelle mais bien d'une reformulation contextuelle, en ce que seule l'idée ou l'expérience de tels événements peut amener le narrateur à associer à un mot un ensemble d'expériences. Avant dire, lorsque tous ces éléments sont énumérés, selon le contexte connu de l'auteur ou du récepteur, remonte en image représentation l'idée, ici, l'idée de résistance qui apparaît à droite : on part du connu à l'inconnu confirmant ainsi la systémique exophorique en ce récit convoquée.

Exemple :

« C'était un frêle adolescent, élancé, noir comme un sourd-muet, mais impoli comme le fondement d'une chienne pleine. Il papillonnait nuit et jour au portail, faisait ronfler le moteur et klaxonnait. Mariam sortait. Avec papillon allait se promener et ne se rassasiait jamais de partir en voiture. C'était une honte ! Une honte aussi épaisse que celle qui a conduit le varan de rivière à se cacher dans l'eau. Tout le quartier en parlait. » (*Les soleils des indépendances*, p.177)

Cet énoncé, eu égard au contexte notamment aux insinuations, que savent rapporter les pratiques orales africaines (proverbes, aphorismes...), rapporte de l'infidélité de Mariam, la seconde épouse de Fama. Par ailleurs, toute cette séquence « c'était un frêle ... l'eau. » est reprise dans la phrase « tout le quartier en parlait », par le moyen du pronom « en ». On dit que « en » réalise, ici, une anaphore énonciative et est spatialement situé après l'énoncé qu'il reprend.

CONCLUSION

La structuration cohérente du texte repose dans une large mesure sur le phénomène linguistique de reformulation-reprise. Ce phénomène convoque à sa réalisation divers éléments linguistiques : le nom, le pronom, le verbe, l'adjectif... En fait, ce sont ces éléments linguistiques par leur articulation et leur relation qui assument la reprise de l'information véhiculée. Cette reprise – comme laisse logiquement présager le signifié de ce terme – situe l'élément de reprise, c'est-à-dire le reformulant

après l'élément repris, c'est-à-dire le reformulé qui lui est normalement antérieur. Mais il arrive que le reprenant, reformulant ou élément de reprise ait un caractère « mémoriel.»¹, c'est-à-dire « appelle [un] complément nécessaire au lieu de rappeler un élément antérieur et c'est en ce sens qu'il est cataphorique.»² On en déduit deux positionnements dans le contexte des relations reformulantes dans le texte: si cette relation est anaphorique, l'élément reformulant est situé « après » l'élément de référence ; si cette relation est cataphorique, l'élément reformulant est situé « avant », « à gauche » de l'élément de référence. On voit bien là que le reformulant jouit d'une double phorocité qui est fondamentalement signifiante et impacte la signifiante de l'énoncé.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARMENGAUD (F.), *La Pragmatique*, coll. Que sais-je ?, Paris, P.U.F., 1985 (3e éd. 1993)

BALLY (C.), *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck, 1951

BANDAMAN (M.), *La Bible et le fusil*, Abidjan, CEDA, 1996

BENVENISTE (E.), *Problèmes de linguistique générale*, 2 vol., Paris, Gallimard, 1966 et 1974

BOURDIEU(P.), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982

CHOMSKY (N.), *Structures syntaxiques*, Paris, Seuil, 1969

CORBIN (D.), *Morphologie dérivationnelle et structure du lexique*, 2 vol., Tübingen, Niemeyer, 1987

CULIOLI (A.), *Pour une linguistique de l'énonciation: opérations et représentations*, Paris, Ophrys, 1991

¹ RIEGEL (M.) et alii, op.cit, p.287

² Idem. C'est nous qui soulignons dans cette citation.

DE ROUILHAN (P.), *Frege, les paradoxes de la représentation*, Paris, Minuit, 1988

DUBOIS (J.), *Grammaire structurale du français : nom et pronom*, Paris, Larousse, 1973

DUMMET (M.), *Frege : Les Origines de la philosophie analytique*, Paris, Gallimard, 1991

GENETTE (G.), *Figures*, 3 vol., Paris, Seuil, 1966, 1969, 1971

GREIMAS (A.J.), *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1965

HILL (C.O.), *Word and Object in Husserl, Frege and Russel*, Athens, Ohio Univ. Press, 1991

KATZ (J.J.) et FODOR (J. A) « The Structure of a semantic theory », in *Language*, no 39, pp. 170-210

KERBRAT-ORECCHIONI (C.), *La Connotation*, Lyon, Presses univ. de Lyon, 1977

KLEIBER (G.), *Problèmes de références. Descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck, 1981

KOUROUMA (A.), *Les Soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1970

LARGEAULT (J.), *Logique et philosophie chez Frege*, Paris, Minuit, 1970

LITRE (E.), *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Encyclopedica Britannica France, 2004. **MAILLARD (M.)**, « Essai de typologie des substituts diaphoriques » in *Langue française* n°21, pp.56-57

MAINGUENEAU (D.), *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, Paris, 1986 (rééd. 1990)

MARTIN (P.), *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris, Klincksieck, 1976.

RIEGEL (M.), PELLAT (J.-C.), RIOUL (R.), *Grammaire méthodique du français*, Paris, QUADRIDGE / PUF, 2009

TESNIERE (L.), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959 (rééd. 1988)